

Saint-Rémy-lès-Chevreuse : un recours contre les futures voies de garage du RER B



Saint-Rémy-lès-Chevreuse. Le collectif de riverains et d'usagers conteste la création de 5 nouvelles voies de garage dans cette gare terminus du RER B. **DR**

Ils ne désarment pas. Alors que la phase 1 des travaux en gare terminus du RER B à Saint-Rémy-lès-Chevreuse est sur le point de s'achever (*NDLR : prolongement des voies 4 et 5 t*), [le Collectif Pôle Gare de Saint-Rémy, qui regroupe dix associations de riverains et d'usagers, va déposer un recours contre la phase 2 du chantier](#). Celle-ci comprend notamment la création de cinq nouvelles voies de garage pour les trains de cette ligne, la 2^e la plus fréquentée d'Europe avec près de 900 000 voyageurs par an. Le collectif va « déposer une plainte auprès du procureur de la République à l'encontre de la RATP pour infraction au code de l'environnement et un recours auprès du tribunal administratif pour défaut d'étude d'impact. » « Il y a déjà huit voies de garage et cinq trains supplémentaires vont stationner la nuit en gare avec moteurs en marche à 4 heures du matin et de la lumière tout le temps », déplore Catherine Giobellina, présidente de l'Union des Amis du Parc de la Haute-Vallée de Chevreuse, association membre du Collectif.

Collectif qui, par ailleurs, regrette le choix de Saint-Rémy-lès-Chevreuse par la RATP plutôt que celui de Massy (Essonnes) où sont déjà installées 22 voies de garage. « Massy est un site industriel, loin des habitations, nous ne cessons de dire qu'il serait plus intelligent de rajouter ces voies là-bas, martèle Catherine Giobellina. [Il n'y a rien qui justifie de les créer à Saint-Rémy](#) si ce n'est que Massy va accueillir les travaux de la future ligne 18 du métro. »

Garant de la mise en œuvre du « schéma directeur RER B sud », le Syndicat des transports d'Ile-de-France a, lui, apporté son soutien à la RATP, maître d'ouvrage, lors de son conseil d'administration du 22 mars. Le Stif a ainsi « approuvé » la « création de voies de garage à Saint-Rémy-lès-Chevreuse » pour un montant de 29,3 M€, tout en demandant à la RATP de veiller à « garantir une intégration de qualité du projet dans l'environnement Saint-Rémois ». Le Syndicat juge « impératif » l'adaptation des « infrastructures et installations du RER B » dans des « délais compatibles avec l'arrivée de trains de nouvelle génération sur la ligne. »

Une enquête publique à ce sujet sera ouverte à l'automne prochain.

Laurent Mansart

leparisien.fr



This video is currently unavailable.
Please try back again later.

Powered by

Recommended by